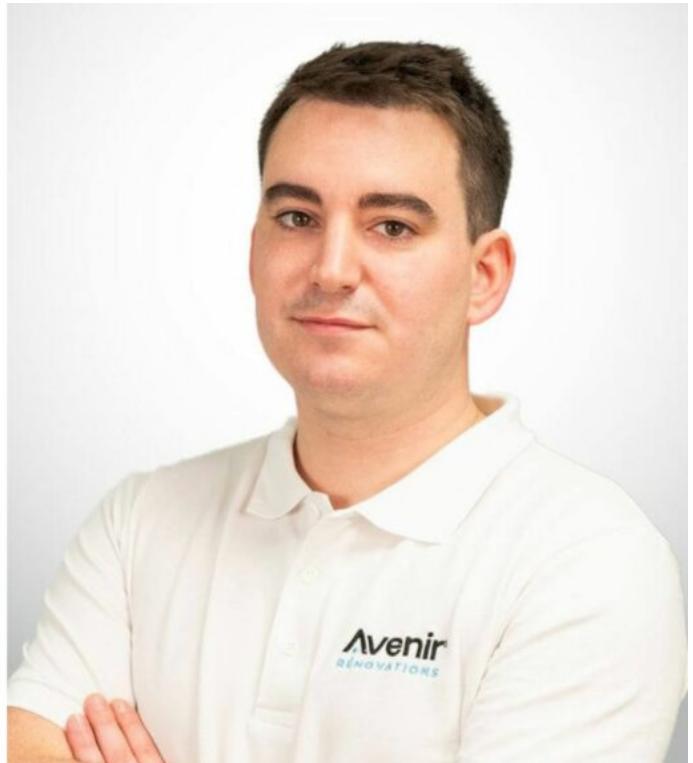


Ecrit par le 16 février 2026

Avenir Rénovations se dote d'une nouvelle agence à Châteaurenard



Le réseau de franchise dans le bâtiment [Avenir Rénovations](#) vient d'ouvrir une 5e agence dans les Bouches-du-Rhône, à Châteaurenard.

La nouvelle agence Avenir Rénovations Saint-Rémy-de-Provence, en réalité située à Châteaurenard, vient d'ouvrir ses portes à l'initiative d'[Adrien de Volontat](#). Cette nouvelle implantation vient répondre à une demande en croissance d'amélioration de confort, d'esthétique et de performance énergétique de la part de propriétaires.

Selon la dernière étude d'Avenir Rénovations, 71% des propriétaires Français prévoient de rénover leur habitat, dont un tiers planifient de faire appel à une entreprise spécialisée dans les travaux de rénovation générale.

Ainsi, la nouvelle agence bucco-rhodanienne peut intervenir de la cadre de travaux de rénovation énergétique, rénovation totale ou partielle du logement, aménagement intérieur et extérieur, ainsi que des travaux d'agrandissement.

Ecrit par le 16 février 2026

Le réseau Avenir Rénovations compte désormais 163 agences, dont cinq dans les Bouches-du-Rhône, une en Vaucluse à Carpentras, mais aussi dans le Gard à Nîmes, dans Drôme à Valence, et dans le reste de la France

*Avenir Rénovations Saint-Rémy-de-Provence.
255 Chemin des Masques. Châteaurenard.*

Sylvestre Matériaux réunit les professionnels du paysage et du bâtiment une fois par mois depuis 2 ans



Le vendredi 21 mars, [**Sylvestre Matériaux**](#), négocie de matériaux et outillages sur le Luberon et le Pays des Sorgues, a organisé une nouvelle édition de sa Matinale des Bonnes Affaires, qui s'est étendue sur toute la journée avec un après-midi dédié aux espaces verts et qui a enregistré plus de 200 participants.

C'est au magasin de Coustellet que se sont réunis les professionnels du paysage et du bâtiment, mais

Ecrit par le 16 février 2026

aussi les associations et écoles du secteur, le vendredi 21 mars à l'occasion d'une nouvelle Matinale des Bonnes Affaires organisée par Sylvestre Matériaux. Cet événement, qui a lieu une fois par mois depuis 2 ans, s'est ouvert pour la première fois aux agents des collectivités spécialisés dans les espaces verts, l'environnement et le patrimoine.

Une Matinale qui s'est étendue sur toute la journée avec un après-midi réservé aux espaces verts, durant lequel la marque [Makita](#), leader mondial dans le secteur de l'outillage électroportatif professionnel, était à l'honneur. Les professionnels et agents de collectivités ont pu s'entretenir directement avec les équipes de l'entreprise originaire du Japon et même tester ses derniers produits. « C'est un événement qui permet non seulement de montrer les nouveautés au niveau matériel, mais aussi de faire rencontrer les différents acteurs du territoire », explique [Jérôme Nibbio](#), président du groupe Sylvestre-Nibbio.

La Matinale de tous les records

Les acteurs du paysage et du bâtiment sont visiblement conquis par ce rendez-vous annuel qui a lieu à chaque fois dans une magasin différents de Sylvestre Matériaux qui est présent à Coustellet, Apt, et L'Isle-sur-la-Sorgue.

Pour cette dernière édition, ce sont plus de 200 personnes qui ont franchi les portes du magasin de Coustellet afin de faire de bonnes affaires parmi les marques proposées par Sylvestre Matériaux : Makita, Diager, Bosch, etc. « Je tiens à remercier les équipes qui ont permis le bon déroulé de cet événement mais aussi tous les participants qui ont répondu présents », insiste Jérôme Nibbio.

Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026

La Matinale s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales. ©Sylvestre Matériaux

Un après-midi pour les espaces verts

Les plus téméraires ont affronté le vent l'après-midi pour un temps dédié aux espaces verts. Un moment qui a également permis aux professionnels présents de tester les produits Makita sur le terrain près de Proroch à la sortie de Coustellet (en direction de Maubec). Les invités ont pu échanger sur leurs expériences concernant les équipements qu'ils utilisent et pourquoi ils les utilisent eux plutôt que ceux d'une autre marque.

« C'est un réel partenariat qu'on a avec Sylvestre Matériaux, pas seulement un référencement. »

Vincent Faure, attaché technico-commercial Sud-Est de Makita.

L'occasion pour Makita de défendre sa place et de faire connaître sa gamme motoculture. Les professionnels ont pu poser diverses questions sur le poids, la maniabilité, le bruit, la robustesse, la longévité, ou encore la durée des batteries des différents produits de la marque japonaise. « C'est un réel partenariat qu'on a avec Sylvestre Matériaux, pas seulement un référencement, conclut Vincent Faure. Sylvestre offre un autre modèle, avec des entités un peu plus petites avec lesquelles on peut prendre plus de temps afin de leur proposer des offres vraiment intéressantes et adaptées, et non aseptisées. »

Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026



L'après-midi était dédié aux espaces verts. ©Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

Les prochaines Matinales des Bonnes Affaires

Les prochaines éditions de la Matinale des Bonnes Affaires sont d'ores et déjà programmées :

- Le vendredi 11 avril à l'agence Sylvestre Matériaux de L'Isle-sur-la-Sorgue : la marque Bosch sera cette fois-ci à l'honneur.
- Le vendredi 16 mai au magasin d'Apt
- Le vendredi 13 juin de nouveau à Coustellet.

Ecrit par le 16 février 2026

(Vidéo) Le Vaucluse, une terre de gypse pour Etex



Le groupe Etex, leader mondial de la construction légère, propose des solutions légères pour une construction facile avec des matériaux à base de gypse. De l'extraction de ce dernier à la conception de plaques de plâtre innovantes, Etex a façonné sa propre route du gypse, et elle est en Vaucluse.

Elle donnerait presque le vertige tant elle est impressionnante. La plus grande carrière de gypse à ciel ouvert d'Europe, exploitée par le groupe Etex, se situe à Mazan. Avec ses 156 hectares de superficie, elle a d'abord été exploitée en souterrain à partir de 1924 avant de devenir à ciel ouvert en 1967 dû à l'accroissement de la demande. La fosse actuelle, qui elle fait 73 hectares, permet l'extraction de 350 000

Ecrit par le 16 février 2026

tonnes de gypse par an, dont 75% sont dédiés à la fabrication de plaques de plâtre. Les 25% restant servent à retarder la prise des ciments.

Des carrières comme celle en Vaucluse, Etex en compte trois autres, dont une autre dans le Sud, entre Pau et Biarritz, et deux en région parisienne. Pour le moment, le groupe peut exploiter la carrière de Mazan jusqu'en 2047 d'après l'arrêt préfectoral, qui devrait être renouvelé ensuite. « Nous avons beaucoup de réserve sur le site de Mazan, explique [Frédéric Guetin](#), directeur général d'Etex France. Une carrière naît, elle vie et un jour elle meurt, mais elle peut être réhabilitée, celle de Mazan a énormément de potentiel. »



Ecrit par le 16 février 2026



©Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

L'extraction du gypse

Pour le moment, la question de la réhabilitation de se pose pas. Etex exploite progressivement les plis de gypse dans la carrière, qui a une structure géologique anticinal. Avant de pouvoir exploiter le gypse avec les camions et chargeuses, il y a une phase de minage. À Mazan, un à deux tirs sont effectués chaque semaine. Pour ce faire, une perforatrice fore des trous pour permettre ensuite le tir et l'exploitation du gisement.

« Tout est chronométré et millimétré au sein de la fosse, tout ce qui entoure le tir constitue un vrai métier à part entière. »

Clément Marcaillou, directeur Carrières d'Etex France

Ecrit par le 16 février 2026

Une fois que les engins et les collaborateurs ont quitté la fosse, Etex peut procéder au tir. Mais avant, pour des raisons de sécurité, l'alarme sonne afin d'indiquer qu'il va y avoir un tir. « Un bon tir, c'est un tir qui est assez concentré en termes d'espace », ajoute [Clément Marcaillou](#). C'est après au tour des camions et chargeuses de rentrer en piste pour la suite des opérations pour qu'ensuite le gypse soit stocké, broyé, puis transformé en plaque de plâtre pour les constructions.

Une carrière respectueuse de l'environnement

Etex place la préservation de l'environnement au premier plan, que ce soit au sein de sa carrière à Mazan, ou de manière plus globale, dans la façon dont le groupe conçoit ses produits. À Mazan, la biodiversité du site fait l'objet d'un suivi régulier, comprenant des études sur la flore et la faune afin de garantir la protection des différentes espèces animales et végétales comme les écureuils roux, les chauves-souris, les plantes-hôtes des papillons, et bien d'autres. En extrayant le gypse, le groupe remet le site en état en revégétalisant notamment les terrassements pour reconstituer le paysage d'origine.

Sur le site de Mazan, Etex procède également à la récupération des eaux usées et estime sauver l'équivalent d'environ 50 piscines olympiques chaque année. Le groupe travaille sur les énergies non fossiles pour ses différents procédés et tend à réduire les ressources utilisées pour ses produits. « Ça nous permet d'avoir une vision à long terme et une vision claire sur l'avenir du métier, on n'est pas du tout dans la vision d'une crise du bâtiment », affirme le directeur général.

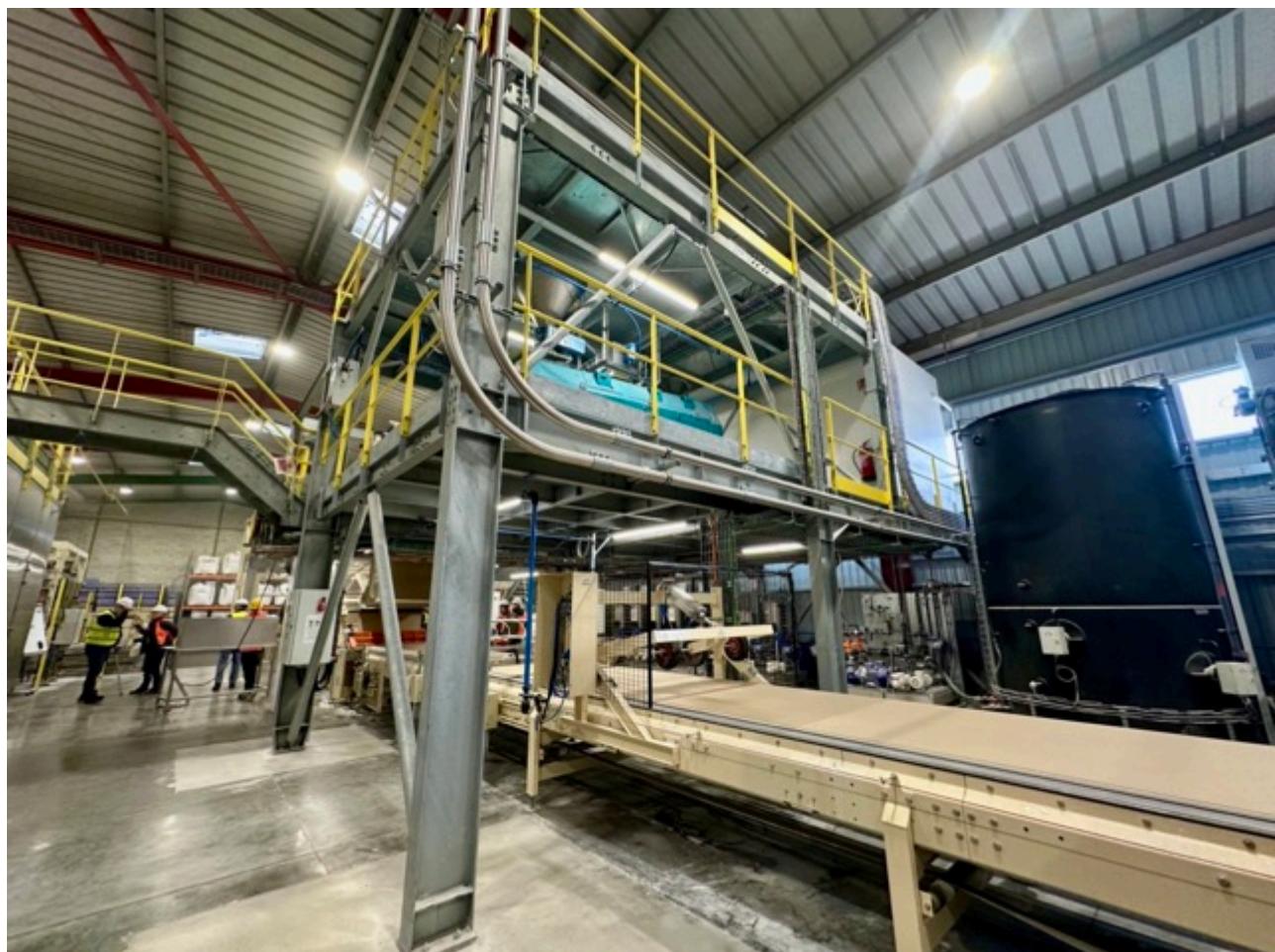
La première plaque à partir de gypse 100% recyclé

Toujours dans une démarche environnementale et innovante, Etex vient de développer la première plaque de plâtre composée à 100% de gypse recyclé, fabriquée en France, avec une technologie brevetée, qui a été élaborée sur la ligne pilote du groupe à Carpentras. Cette ligne pilote, qui a requis un investissement de 5M€ et a été inauguré en septembre 2022, est dédiée spécifiquement à la recherche et au développement et permet de fabriquer des prototypes à taille réelle, entre les étapes de laboratoire et celles de fabrication.

Ainsi, c'est un équipe de sept personnes qui se compose autour de cette ligne pilote qui permet d'accélérer de manière significative le développement des projets de [Siniat](#), filiale d'Etex, leader technique de la plaque de plâtre & des solutions innovantes pour cloison-plafond-isolation. Chaque année, 120 essais sont réalisés pour la recherche et le développement à Carpentras.

L'engagement de Siniat ne s'arrête pas là puisqu'une plaque de plâtre ne se résume pas au gypse. Une majorité des autres composantes provient également de matière recyclée. Ce qui permet d'atteindre un contenu circulaire de 99% pour cette nouvelle plaque de plâtre. Généralement en France, les plaques sont recyclées à environ 20%, contre environ 40% chez nos voisins britanniques. L'objectif à l'avenir est d'augmenter la part de « recyclé » dans les produits qui se vendent le plus comme la plaque BA13.

Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026



La ligne pilote de Carpentras. ©Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

Conception et test des produits

La recherche et le développement ne s'arrêtent pas à la ligne pilote de Carpentras. C'est à l'Innovation Technology Center (ITC) d'Avignon que sont ensuite conçues et testées depuis plus de 20 ans les différentes plaques de plâtre, dont, dernièrement, celle faite à partir de gypse 100% recyclé. Le groupe Etex dispose de sept ITC dans le monde (un en France, deux en Belgique, un en Allemagne, un au Danemark un en Espagne et un en Australie) qui emploient 160 collaborateurs pour la recherche et le développement, dont 48 à Avignon.

« Des journées clients sont organisées fréquemment avec des clients du monde entier pour leur présenter les produits, avoir leurs retours, etc. »

Ecrit par le 16 février 2026

[Eric Bertrand](#), directeur Innovation - R&D d'Etex

Ces différents ITC ont permis 59 lancements entre 2019 et 2024, huit lancements seulement en 2024 dont trois en France à Avignon. Ce sont 28M€ qui sont investis annuellement pour la recherche et le développement. Le travail de recherche s'articule autour de cinq axes :

- La decarbonation : Etex fabrique des produits légers qui ont une empreinte carbone basse, le groupe émet 3M de tonnes de CO2 chaque année.
- L'économie circulaire : Etex utilise 7M de tonnes de matière première toutes confondues par an et ambition d'ici 2030 d'atteindre 20% de matières premières circulaires.
- L'excellence industrielle
- L'innovation
- Le leadership au niveau du portefeuille de produits

Recyclage, acoustique et allégement, mécanique et robustesse, produits extérieurs

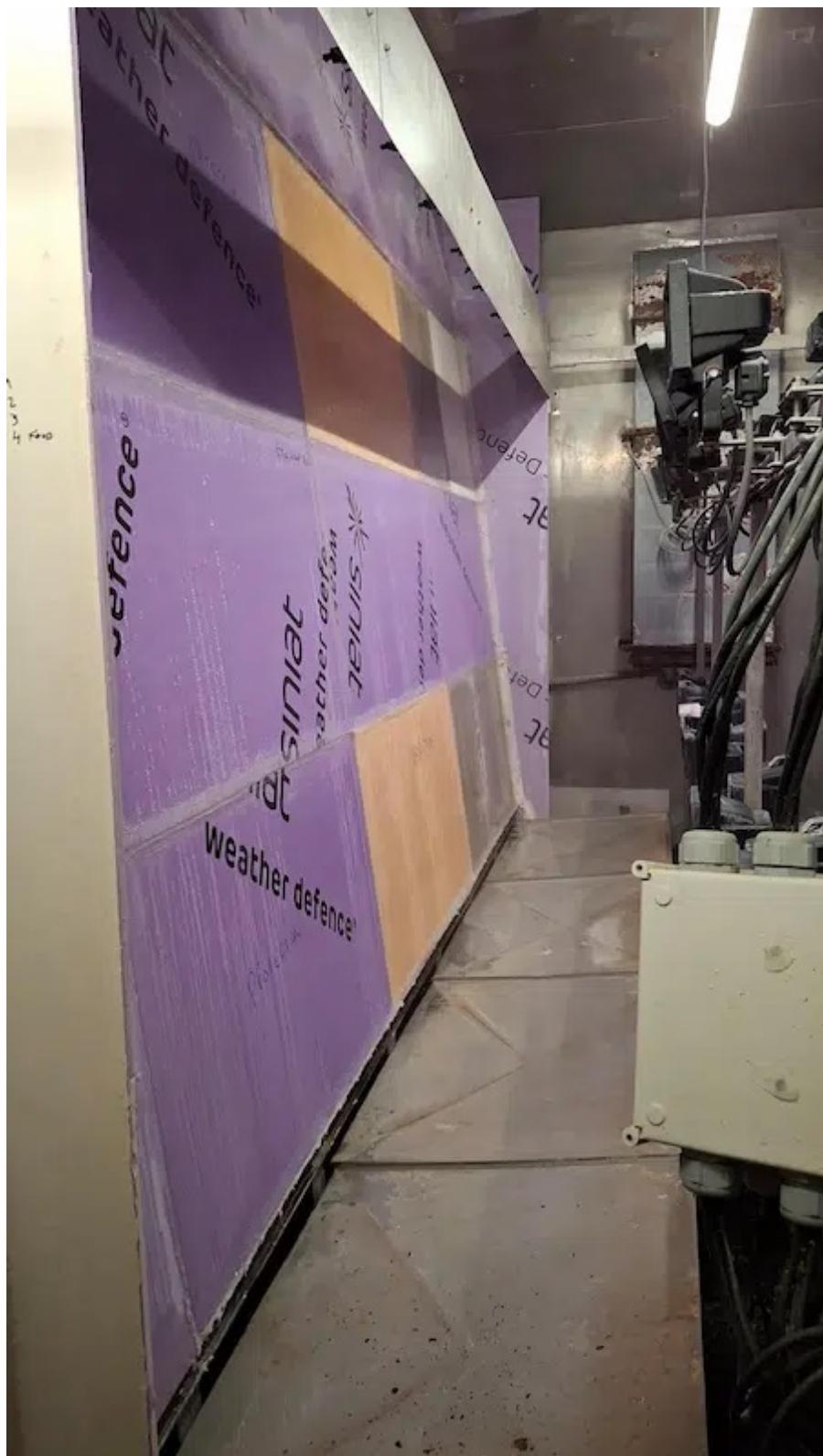
L'ITC d'Avignon est constitué de différents 'pôles' permettant l'innovation, la conception et le test des différents produits du groupe. Cela passe d'abord par le laboratoire, où le gypse recyclé est travaillé pour avoir le même rendu que le gypse non recyclé (le recyclé étant plus compact à cause des fibres du papier notamment), grâce à un procédé sans additif qu'Etex garde pour le moment secret. « D'ici 2-3 ans, tout le gypse recyclé proviendra d'un rayon de 100km », affirme [Nathalie Pétigny](#), responsable du Site ITC Avignon. Etex vient d'ailleurs de signer un partenariat avec Véolia dans la région pour aller dans ce sens.

Etex développe des plaques de plâtre plus légères (-25% de poids), mais qui présentent les mêmes performances que les plaques classiques. Leur acoustique, robustesse, facilité d'installation, résistance au feu, aux chocs et à l'humidité sont toutes testées à Avignon. L'ITC vauclusien a d'ailleurs été précurseur il y a une quinzaine d'années au niveau des plaques pour extérieur, notamment pour environnement humide. Le groupe Etex promet donc encore de belles innovations à l'avenir et va continuer de contribuer au rayonnement du Vaucluse en matière d'innovation dans le domaine de la construction.

Ecrit par le 16 février 2026



Ecrit par le 16 février 2026



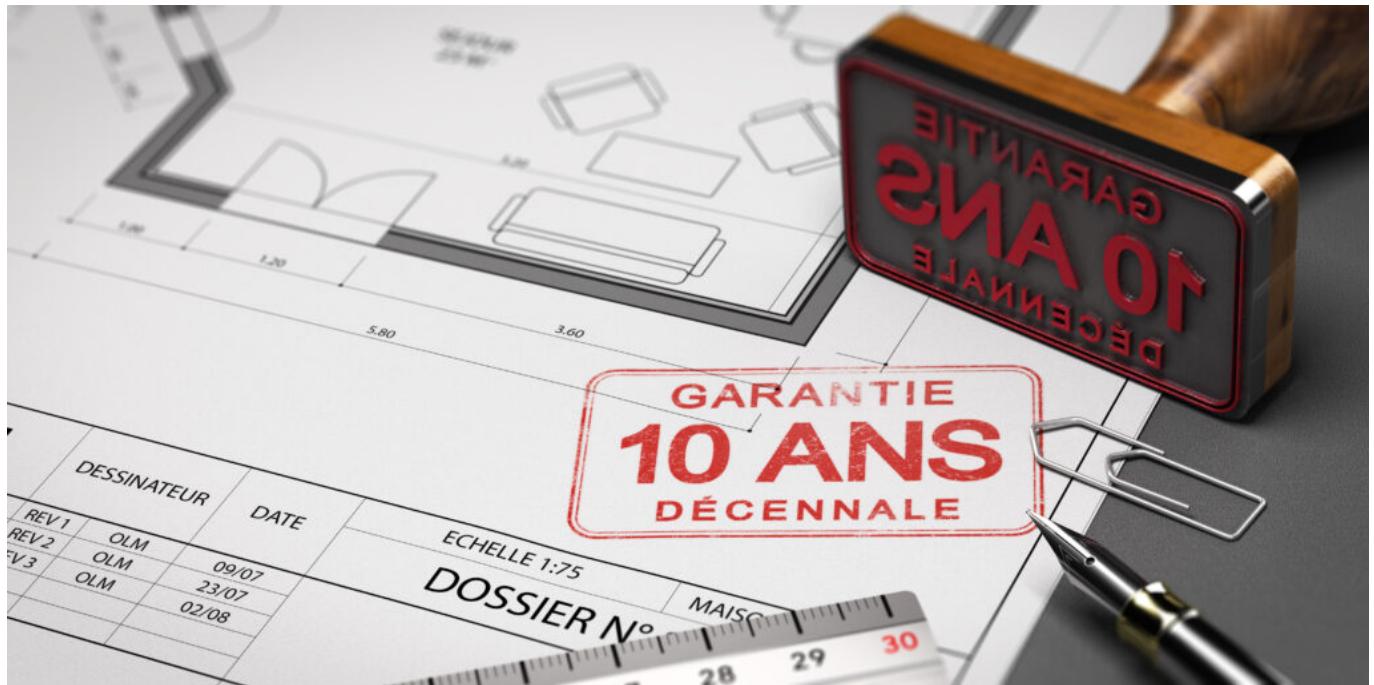
Ecrit par le 16 février 2026



©Etex

Ecrit par le 16 février 2026

Garantie décennale : gare à la prescription



Maître Rémi Benoit, intervenant en droit de la construction, nous explique que par une décision rendue à la fin du printemps, le Conseil d'Etat a apporté de nouvelles précisions sur les règles de prescription du délai décennal applicables aux constructeurs.

Il est malheureusement fréquent que des désordres apparaissent sur des ouvrages publics lorsque ceux-ci ont déjà été réceptionnés et qu'ils sont exploités. Ces désordres peuvent revêtir une nature décennale en ce qu'ils rendent l'ouvrage impropre à son utilisation ou dangereux pour ses usagers.

En pareille hypothèse le maître d'ouvrage, c'est-à-dire la personne publique, sollicite régulièrement le juge administratif en référé dit « mesures utiles » aux fins de faire désigner un expert judiciaire pour identifier les désordres, chiffrer le coût de la remise en état et décrire les éventuelles responsabilités des intervenants à l'acte de construire.

Pour être valablement satisfaite de ses demandes, la personne publique doit cependant faire preuve d'une attention particulière lors de la saisine du juge.

Le Conseil d'Etat avait déjà jugé récemment que « lorsqu'une demande est dirigée contre un constructeur, la prescription n'est pas interrompue à l'égard de son assureur s'il n'a pas été également cité en justice », obligeant ainsi le demandeur à l'action d'attraire le ou les intervenants susceptibles d'être responsables des désordres mais également leurs assureurs respectifs.

Écrit par le 16 février 2026

Dans la décision du 7 juin 2024, le Conseil d'Etat rappelle tout d'abord que le délai de prescription décennal ne peut être interrompu que par une citation en justice, au fond ou en référé, pour les désordres qui y sont expressément visés, et à la double condition d'émaner de celui qui bénéficie de la garantie décennale et d'être dirigée contre son débiteur ayant intérêt à la prescription.

Il a ainsi jugé, au visa de l'[article 2244 du Code civil](#), qu'il « *résulte de ces dispositions, applicables à la responsabilité décennale des architectes et des entrepreneurs à l'égard des maîtres d'ouvrage public, qu'une citation en justice, au fond ou en référé, n'interrompt le délai de prescription que pour les désordres qui y sont expressément visés et à la double condition d'émaner de celui qui a qualité pour exercer le droit menacé par la prescription et de viser celui-là même qui en bénéficierait* ».

En d'autres termes, le délai décennal n'est interrompu que si le maître d'ouvrage introduit lui-même une action en justice contre le constructeur ayant concouru à l'apparition des désordres qui y sont décrits.

Ici est l'apport de la décision rendue, car le délai n'est pas interrompu si le constructeur est appelé dans la cause en garantie d'un autre intervenant à l'acte de construire. Il peut donc être partie aux opérations d'expertise ordonnées mais ne pas être concerné par l'interruption du délai de prescription décennal dont il est susceptible de bénéficier.

Là encore, les juges du Palais Royal précisent que « *les demandes d'extension des opérations d'expertise aux sociétés (...) n'avaient pu avoir pour effet d'interrompre le délai de prescription de l'action en garantie décennale pour la communauté de communes dès lors qu'elles n'avaient pas été présentées par celle-ci* ».

Enfin, le Conseil d'Etat précise que le « *requérant ne peut plus se prévaloir de l'effet interruptif attaché à sa demande lorsque celle-ci est définitivement rejetée, quel que soit le motif de ce rejet, sauf si celui-ci résulte de l'incompétence de la juridiction saisie* ». Autrement dit, lorsque sa demande est rejetée pour un autre motif que celui de la compétence de la juridiction, plus aucun effet interruptif ne peut être évoqué.

En pratique, les maîtres d'ouvrages publics confrontés à la survenance de désordres sur leurs ouvrages doivent donc être très attentifs lorsqu'ils saisissent le juge pour obtenir la réparation du préjudice subi.

Il convient à ce titre de veiller à saisir les exigences fixées par le juge administratif, à savoir :

- Appeler dans la cause tous les participants à l'acte de construire susceptibles d'être à l'origine de la survenance des désordres, sans oublier si besoin le contrôleur technique, le maître d'œuvre, etc. (Au besoin l'exploitant éventuel de l'ouvrage peut aussi être appelé dans la cause, une mauvaise utilisation ou un entretien défaillant pouvant accentuer les désordres. Il n'est en revanche pas débiteur de la garantie décennale.)
- Appeler simultanément dans la cause les assureurs des intervenants concernés ;
- Décrire expressément les désordres survenus et leurs conséquences, notamment en termes d'exploitation ou de risques encourus.

Ce n'est qu'à cette condition que l'écoulement du délai décennal sera régulièrement interrompu et que le

Ecrit par le 16 février 2026

maitre d'ouvrage pourra valablement obtenir la réparation du préjudice subi.

Vaucluse : les travaux prévus cet été



La liste des chantiers menés par le département de Vaucluse pour les mois de juillet et août vient d'être communiquée : élargissement de la RD 72 à Orange, réfection de la chaussée de la RD 1 entre Monieux et Sault, réaménagement du collège Victor Schoelcher à Sainte-Cécile-les-Vignes, etc.

Elargissement d'une partie de la RD 72 à Orange

La clôture des travaux, entamés en mars 2022, est prévue pour la fin du mois de juillet. La RD 72 pourra alors être réouverte à la circulation.

Réfection de chaussée entre Monieux et Sault (RD 1)

Les travaux, démarrés en mai, se poursuivent jusqu'à la mi-juillet. Un enrobé fibré (adapté aux fissures) est mis en œuvre car la chaussée était détériorée.

Ecrit par le 16 février 2026

Réaménagement de la cour du collège de Sainte-Cécile-les-Vignes

Le chantier a débuté le lundi 3 juillet pour quatre semaines environ : enlèvement de l'enrobé sur 650 m², mise en place de plantations, de massifs de végétaux et de bancs.

Route

- Réalisation de la déviation provisoire de Pertuis entre le giratoire du Vidalet et le Chemin de la Beaume : chantier entamé à la mi-mars pour une durée prévisionnelle de 10 mois ;
- Travaux de suppression du PN 15 à Petit Palais : chantier prévu jusqu'à l'automne ;
- Aménagement d'un carrefour giratoire entre les RD 15 et RD 110 à Cabrières d'Avignon : travaux en cours ;
- Réfection des superstructures et de la chaussée du pont de la RD 204 sur l'A7 à Bollène : chantier démarré le 5 juin, pour une durée d'un mois environ ;
- Réfection de la chaussée entre Cucuron et Cabrières d'Aigues (RD 189) : les travaux se déroulent du 29 juin au 13 juillet. Déviation mise en place via Sannes par le RD 9, RD 56 et RD 27 ;
- Réfection de chaussée entre Carpentras et Mazan (RD 942) / 1^{ère} phase : travaux en cours jusqu'à mi-juillet (de la sortie de Carpentras à l'entrée de Mazan). La 2^{ème} phase (en ville, à Carpentras) se déroulera en octobre.

Véloroutes

- ViaRhôna entre Sorgues et Avignon ;
- Construction d'une passerelle suspendue sur le bras du Rhône entre les îles de la Barthelasse et de l'Oiselay : les travaux de la passerelle et de la voie cyclable se poursuivront jusqu'à la fin de l'été. Le montage du tablier de la passerelle a démarré fin juin.

Bâtiments

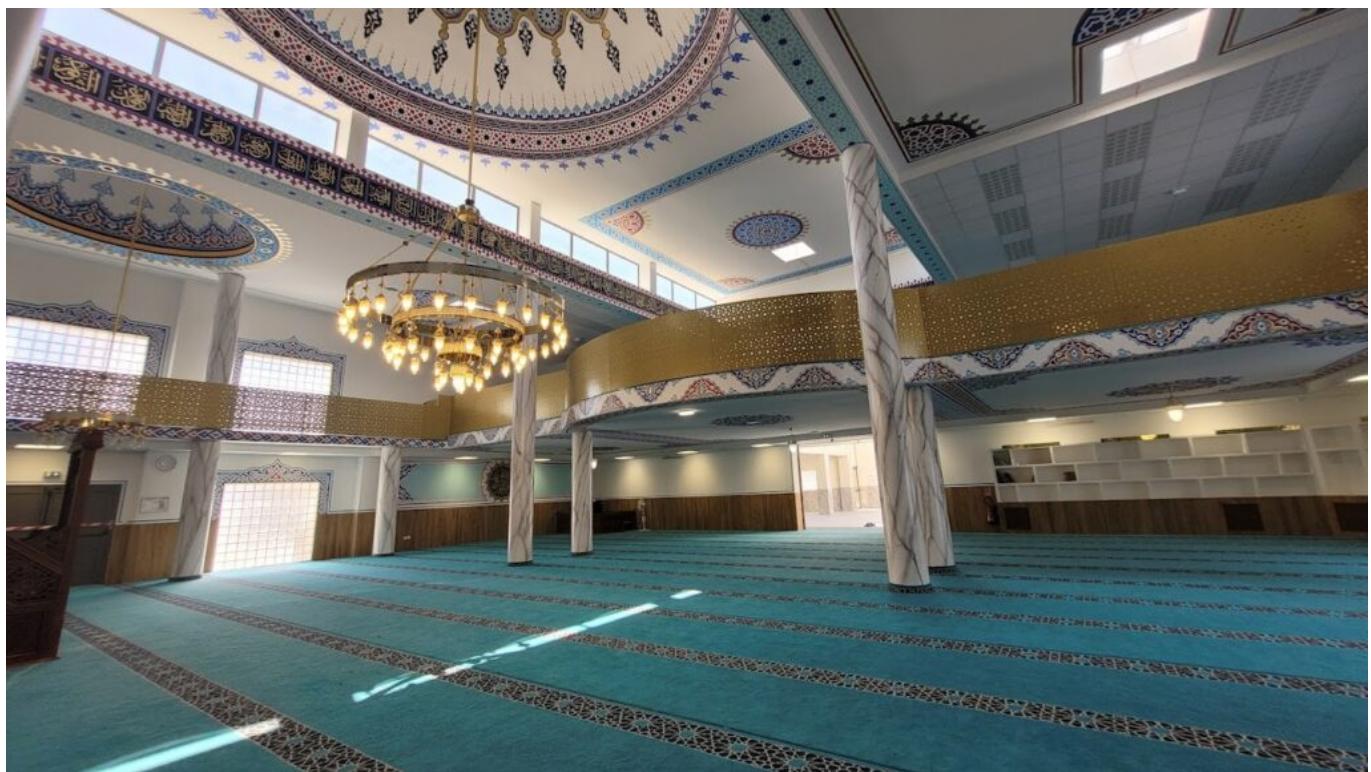
- Restructuration du collège Saint-Exupéry à Bédarrides : travaux en cours depuis juillet 2022. La 1^{ère} phase est terminée (ailes 1 et 4). Déplacement des personnels à la mi-juillet et démarrage de la phase 2 (aile n°3) ;
- Travaux de restauration du Palais des Papes à Avignon : deuxième tranche jusqu'à début 2024 ;
- Construction du nouveau bâtiment Memento, Pôle des patrimoines de Vaucluse à Avignon : les travaux sont en cours jusqu'à fin 2024 ;
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène : chantier entamé en février et pour 37 mois ;
- Construction du nouveau centre routier d'Apt : mise en service du bâtiment prévu en septembre ;
- Mise en sécurité du Château de La Tour-d'Aigues : démarrage prévu en septembre pour 6 mois ;
- Mise en accessibilité du collège Alphonse-Silve à Monteux : travaux en cours jusqu'à

Ecrit par le 16 février 2026

septembre ;

- Réfection de la cour du collège Tavan à Montfavet : démarrage le 10 juillet pour 4 à 5 semaines.

Le Pontet : le député RN inaugure la plus grande mosquée de Vaucluse



[Joris Hébrard](#), député de la 1^{re} circonscription de Vaucluse et ancien maire du Pontet, vient d'inaugurer vendredi dernier la mosquée Fatih du Grand Avignon située 396 rue Albert-Camus au Pontet.

Aux côtés du parlementaire lors de cette inauguration : Arda Ulutaş, consul général de Turquie à Marseille, Bayram Demirtaş, président des affaires sociales et religieuses de [Ditib France](#), Bahtiyar Kargioğlu, président des affaires sociales à Ditib-Lyon, Olivier Baudry de Vaux, président de l'association Afuva (Association franco-ukrainienne Vaucluse) ainsi que les présidents des associations Franco-Turque du sud de la France.

Ecrit par le 16 février 2026

Pour rappel, Joris Hébrard, vice-président du [groupe d'amitié France-Turquie](#) à l'Assemblée nationale, avait déjà participé à la cérémonie de pose de la première pierre en 2014 avec l'ensemble de son conseil municipal d'alors.



Initiée en 2010, ce projet d'édifice religieux porté [par l'Association Culturelle Franco-Turque d'Avignon et sa Région](#) permet désormais à la communauté musulmane locale de disposer d'un centre culturel et cultuel d'une superficie d'environ 1 500m² sur un terrain de 6 900m².

Ecrit par le 16 février 2026



Ce projet a été porté [par l'Association Culturelle Franco-Turque d'Avignon et sa Région](#) qui a assuré l'animation lors l'inauguration officielle de la plus grande mosquée de Vaucluse.

Le site comprend notamment un rez-de-chaussée de 946m² accueillant un patio, une salle de prière pour hommes, un funérarium, un salon de thé, des locaux techniques, un bureau... Pour sa part, l'étage de 546m² abrite une salle de prières pour femmes, 2 salles classe (soutien scolaire, cours,...), une bibliothèque, une salle de lecture, un bureau. En tout, le lieu de culte musulman pourra accueillir jusqu'à 2 700 personnes.

Ecrit par le 16 février 2026



En 2014, Joris Hébrard, alors maire du Pontet, avait participé à la pose de la première pierre de la nouvelle mosquée Fatih.

Parmi la trentaine de mosquées recensées dans le département, dont une vingtaine sont représentées par le Conseil départemental du culte musulman (CDCM) du Vaucluse, la nouvelle mosquée du Pontet sera la seule à disposer d'un dôme et d'un minaret. Elle est aussi la plus grande du Vaucluse.

Découvrir en vidéo l'intérieur du bâtiment (DR)

Sorgues : un bâtiment du centre-ville visé par une procédure de péril

Ecrit par le 16 février 2026



Un bâtiment du centre-ville, anciennement 'Bar du XX^e siècle', situé cours de la République, présente des fragilités au niveau de sa toiture depuis quelque temps déjà. Un problème qui a été signalé à plusieurs reprises à la mairie de la commune. Le maire Thierry Lagneau avait alors ordonné la mise en place de barrières autour du bâtiment pour la sécurité de tous.

Suite aux fortes pluies des dernières semaines, de nouveaux signes de détérioration sont apparus. La mairie a donc décidé d'initier une procédure de péril afin qu'un expert dresse un constat de la situation. En attendant, la Ville a de nouveau procédé à un barriérage autour du bâtiment.

V.A.

Ecrit par le 16 février 2026

Cinq entreprises vauclusiennes exposent au mondial du bâtiment



Le Mondial du Bâtiment réunira, du 3 au 6 octobre à Paris-Porte de Versailles, les salons Batimat, Idéobain et Interclima. Pour cette nouvelle édition, 43 entreprises de Provence-Alpes Côte d'Azur exposeront leurs nouveautés. Parmi elles, cinq entreprises vauclusiennes, dont une nommée aux Awards de l'innovation 2022.

Le Mondial du Bâtiment s'affirme comme un observatoire des grandes mutations du monde du bâtiment et comme la vitrine de l'innovation. Du 3 au 6 octobre, plus de 2 600 exposants seront réunis au sein de trois salons : [Batimat](#), [Idéobain](#) et [Interclima](#).

Cette année, le 1^{er} rendez-vous mondial du bâtiment et de l'architecture accueillera de nouveaux espaces, qui font écho aux préoccupations des acteurs de la filière : low carbon construction, espace bois, espace photovoltaïque ou encore interior & garden.

Pour cette nouvelle édition, 43 entreprises de Provence-Alpes Côte d'Azur seront exposantes sur les salons Batimat, Idéobain et Interclima. Parmi elles, cinq entreprises vauclusiennes, dont une nommée aux Awards de l'innovation 2022.

Cinq entreprises pour représenter le Vaucluse

Parmi les entreprises présentes sur le salon Batimat, quatre sont vauclusiennes : [Albioma](#), producteur d'énergie renouvelable indépendant engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque ; [Delta Plus](#), qui conçoit, fabrique et commercialise des protections individuelles et

Ecrit par le 16 février 2026

collectives pour les professionnels ; [Mirbat Groupe](#), leader de l'isolation projetée en Europe ; [Siniat](#), spécialiste de l'aménagement intérieur, plâtre et isolant pour cloison, plafond, doublage.

Parmi les entreprises présentes sur le salon Interclima, une seule entreprise vauclusienne : [Eid](#), fabricant de liaisons frigorifiques et d'accessoires de climatisations.

Siniat nommée aux Awards de l'innovation 2022

Les Awards 2022 de l'innovation ont enregistré 167 candidatures. Parmi elles, les 43 jurés ont nommé 82 innovations au cours des votes qui se sont déroulés du 17 au 20 juin. 27 lauréats ont été retenus au cours de nouvelles délibérations.

Si Siniat n'a pas été lauréat, l'entreprise a le mérite d'avoir fait partie des 59 nommées de Batimat, pour ses panneaux Defentex. Les visiteurs du Mondial du Bâtiment auront la possibilité de découvrir cette innovation, du 3 au 6 octobre à Paris-Porte de Versailles.



Panneaux Defentex de Siniat nommés aux Awards de l'innovation 2022 © DR Siniat

Ecrit par le 16 février 2026

Mondial du Bâtiment, du 3 au 6 octobre à Paris-Porte de Versailles, de 9h à 19h.

J.R.

Agroparc : Food'in Paca va créer un lieu totem pour le secteur de l'agroalimentaire



Le réseau régional des organisations professionnelles au service de la performance globale des entreprises agroalimentaires de la région Food'in Provence-Alpes-Côte d'Azur va s'implanter à

Ecrit par le 16 février 2026

Agroparc à Avignon avec un bâtiment 'totem' pour le secteur de l'agroalimentaire.

La première pierre sera posée au début de l'année 2023 et le projet devrait être finalisé au printemps de l'année d'après. Ce nouveau bâtiment aura pour objectif d'aider les entreprises agroalimentaires à améliorer leur performance et à développer leurs compétences.

1000 m² pour favoriser la synergie

Les 1000 m² de surface, étalés sur trois niveaux, rassembleront les équipes des acteurs régionaux du secteur agroalimentaire et celles des membres fondateurs : l'[Association régionale des industries alimentaires \(Aria\) Sud](#), le [Centre régional d'innovation et de transfert de technologie \(Critt\) Agroalimentaire Sud](#) et l'[Institut de formation régional des industries alimentaires \(Ifria\) Sud Paca](#). Le bâtiment comportera également un Food'Lab, un outil de formation et de sensibilisation, ainsi que plusieurs espaces différents : un laboratoire de recherche et développement, un atelier de fabrication, un entrepôt logistique, un magasin de vente, une salle de réalité virtuelle, un espace de créativité et d'innovation, etc.

Un bâtiment ergonomique adapté à son environnement

La qualité de vie au travail est également un élément essentiel du projet. Le bâtiment sera construit de façon ergonomique et sera adapté aux nouvelles modalités de travail, grâce à l'agence d'architecture intérieure avignonnaise spécialisée dans l'aménagement des locaux professionnels [Studioloco](#). L'environnement sera également au cœur du projet. Le bâtiment sera conçu simplement avec des matériaux biosourcés comme le bois. Il aura un faible impact carbone grâce à une conception bioclimatique qui consiste à créer un équilibre entre le climat, le bâtiment et les besoins des personnes à l'intérieur. La climatisation sera remplacée par des systèmes de rafraîchissement innovants et une partie de l'électricité sera produite par des panneaux photovoltaïques. La végétation autour du bâtiment favorisera la biodiversité et sera pensée pour contribuer à conserver sa fraîcheur. Le projet aura un coût total de 2 millions d'euros et sera en partie financé par le [Conseil régional Sud](#) et le [Grand Avignon](#).

V.A.